

Encadrement militaire des délinquants: l'idée accueillie avec réserve par l'armée

Par **Nicolas Barotte**

Publié il y a 3 minutes, mis à jour il y a 3 minutes

▶ **Écouter cet article** ⓘ

00:00/05:44 🔊



Le ministre de l'Intérieur et des Outre-mer, Gérard Darmanin, avec des policiers, mardi, à Mayotte.

@GDarmanin / Twitter

À Mayotte, le ministre de l'Intérieur a promis l'ouverture d'un «centre de rééducation et de redressement».

Si les militaires souhaitent participer à la résilience nationale, ils n'imaginaient pas devoir bientôt gérer des centres de redressement pour jeunes à la dérive. En déplacement à Mayotte, le ministre de l'Intérieur, Gérald Darmanin, a portant annoncé, lundi, la création «de lieux encadrés par des militaires» : *«Des lieux de rééducation, de redressement d'une partie des enfants, des adolescents très jeunes, qui n'ont pas de parents, ou si peu»*, a-t-il lancé. La proposition est vague, mais les mots sont choisis pour frapper les esprits. Dans son interview à *Mayotte la 1^{ère}*, le ministre a précisé que le centre de rééducation militaire de Mayotte serait *«l'un des premiers»* à être construit, sans dire où seraient les suivants.

Sur la scène politique métropolitaine, la proposition de Gérald Darmanin a été reçue avec scepticisme. Mais à Mayotte, où la délinquance juvénile est un enjeu prioritaire, le député Mansour Kamardine a applaudi la création *«d'un centre de socialisation pour jeunes délinquants encadrés par des militaires»*.

Un serpent de mer

La proposition doit maintenant être consolidée. Gérald Darmanin a assuré puiser dans le programme du président. L'idée de centres fermés *«dans un environnement militaire»* avait été suggérée par le candidat, lors du débat d'entre-deux-tours. À l'écrit, il avait défendu l'ouverture d'un centre éducatif fermé à Mayotte. Le garde des Sceaux, Éric Dupond-Moretti, a annoncé son ouverture fin 2024 pour accueillir des jeunes de plus de 13 ans.

L'idée du ministre de l'Intérieur s'appuierait aussi sur une expérimentation, lancée en juillet 2021 dans le cadre d'un partenariat entre la Défense et la Justice, d'un *«parcours d'inspiration militaire»* destiné à des jeunes suivis par la Protection judiciaire de la jeunesse, dit-on au ministère des Armées. Ce parcours a été mis en place à Coëtquidan, en Bretagne, pour des jeunes du centre éducatif renforcé d'Évreux. Depuis le mois de juillet, il est aussi expérimenté à La Réunion. Il propose *«une période de rupture et d'immersion en pleine nature de quatre semaines»*. *«Ce stage de pratique intensive d'activités militaires mêle marches, bivouacs, secourisme et chantier de génie*

écologique. Il est suivi par une semaine de découverte du monde militaire», promettaient Florence Parly et Éric Dupond-Moretti l'année dernière. Le partenariat Justice-Armées vise aussi à faciliter les passerelles entre les jeunes suivis par la PJJ et les dispositifs de formation militaire existant déjà, comme le service militaire volontaire (SMV) ou le service militaire adapté (SMA).

Six mille jeunes ultramarins bénéficient chaque année du SMA. À Mayotte, il dispose d'environ 650 places. Le SMA ne s'adresse cependant pas à la population délinquante, mais à des jeunes désireux d'acquérir une formation. Ses moyens pourraient toutefois être sollicités pour encadrer une population délinquante. Quelque 300 militaires de la Légion sont stationnés à Mamoudzou dans le cadre des forces de souveraineté.

L'encadrement militaire de la jeunesse est l'un des serpents de mer des joutes politiques. En 2007, la candidate socialiste à la présidentielle, Ségolène Royal, avait prôné un *«système d'encadrement militaire»* pour les jeunes primo-délinquants. L'idée avait été reprise en 2011 par le président Nicolas Sarkozy, sous l'impulsion du député Éric Ciotti. Son idée de *«service citoyen»* pour les délinquants de plus de 16 ans avait ensuite été abandonnée sous le mandat de François Hollande.

Toujours le même mythe

Cette idée voulait s'appuyer sur l'Établissement public d'insertion de la Défense, devenu Établissement pour l'insertion dans l'emploi (Épide). Créés en 2005 sous la tutelle des ministères de la Défense et de l'Emploi, financés ensuite par ceux de l'Emploi, du Travail et de la Cohésion des territoires, les centres de l'Épide assurent des missions d'insertion de jeunes sans formation de 18 à 25 ans. L'armée est partenaire, sans en être pilote.

Chez les militaires, les déclarations du ministre de l'Intérieur ont suscité des soupirs. On distingue en effet les missions d'encadrement de la jeunesse, qui servent les objectifs de recrutement ou la «force morale» de la nation, de la

prise en charge de jeunes délinquants, qui requiert des compétences spécifiques.

L'armée a par ailleurs déjà expérimenté l'encadrement des jeunes en difficulté. Entre 1986 et 2004, l'association Jeunes en équipe de travail (JET) a eu pour mission d'organiser des stages de rupture de quatre mois à l'intention de jeunes délinquants. Ces stages, encadrés par des militaires d'active, étaient proposés par le juge d'application des peines. Quelque 6 000 jeunes en ont bénéficié. Malgré le volontariat, le bilan au bout de vingt ans s'est révélé mitigé, seul un tiers des participants ayant trouvé une solution de réinsertion.

Plus de vingt ans après la fin de la conscription, l'armée charrie toujours le même mythe, celui de pouvoir reprendre en main des jeunes que l'Éducation nationale, la justice ou les services sociaux ont perdus. Avec ses effectifs réduits, elle ne dispose que de moyens limités pour répondre aux missions d'encadrement qui lui sont confiées. Mais le chef de l'État, Emmanuel Macron, lui a cependant demandé d'en faire plus et de relancer le service national universel, mis en place en 2019. *«Pour cela je m'appuierai sur vous, militaires, (...) qui portez la solidarité en tant que valeur primordiale, et les valeurs de transmission et de discipline au cœur de l'organisation»*, avait-il dit après avoir précisé: *«Comprenons-nous bien: il ne s'agit pas de militariser la jeunesse, encore moins la société, cela n'aurait pas de sens.»* Il n'avait pas évoqué le problème des jeunes délinquants.